

# OLEICULTURE

## Bulletin d'information technique n°4

Chambre départementale d'agriculture  
15 av. Jean Zuccarelli  
20220 Bastia

13 août 2011

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier\*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin départemental de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

### Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (le taux acceptable varie selon les spécialités commerciales), la température\* et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

\*Pendant l'été il est vivement recommandé de traiter tôt le matin pour finir vers 8-9h et le soir après 19h car **à partir de 25°C il y a une perte de bouillie par volatilisation (vapeur)**.

	Samedi 13 août	Dimanche 14 août	Lundi 15 août
<b>BASTIA</b>	Vent à 20 km/h fléchissant à 10 km/h dans l'après midi. Températures de 20°C à partir de 8h puis >25°C jusqu'à 20h.	Vent ne dépassant pas 10 km/h mais risque d'orages à partir de 14h (1.2 mm) puis de rares averses toute la nuit.	Vent à 10 km/h, températures de 22°C à 8h puis >25°C jusqu'au soir.
<b>CALVI</b>	Vent à 20 km/h jusqu'au soir. Températures de 21°C le matin puis >25°C jusqu'à 20h.		Vent entre 0 et 10 km/h, températures de 24°C le matin puis >25°C jusqu'au soir.
<b>CORTE</b>	Vent à 20 km/h fléchissant à 10 km/h dans en soirée. Températures de 16°C à partir de 8h puis >25°C jusqu'à 20h.	Vent faible entre 0 et 10 km/h mais risque d'orages à partir de 14h (1.7 mm) jusqu'au lendemain matin.	Vent entre 0 et 10 km/h, températures de 18°C le matin puis >25°C jusqu'au soir.
<b>OLETTA</b>	Vent à 20 km/h fléchissant à 10 km/h dans en soirée. Températures de 18°C à partir de 8h puis >25°C jusqu'à 20h.		Vent entre 0 et 10 km/h, températures de 22°C le matin puis >25°C jusqu'au soir.
<b>PIETRALBA</b>	Vent à 20 km/h fléchissant à 10 km/h dans en soirée. Températures de 17°C à partir de 8h puis >25°C jusqu'à 20h.	Vent faible entre 0 et 10 km/h mais risque d'orages à partir de 14h (1.2 mm) puis d'averses toute la nuit.	Vent entre 0 et 10 km/h, températures de 21°C le matin puis <25°C en soirée.
<b>SAN GIULIANO</b>	Vent à 20 km/h fléchissant à 10 km/h dans en soirée. Températures de 20°C à partir de 8h puis >25°C jusqu'à 20h.		Vent entre 0 et 10 km/h, températures de 22°C le matin et de 25°C à partir de 20h.

A partir de lundi il n'y a plus de risques d'averses, le vent est faible mais les températures  $\geq 30^\circ\text{C}$  en journée sont élevées.

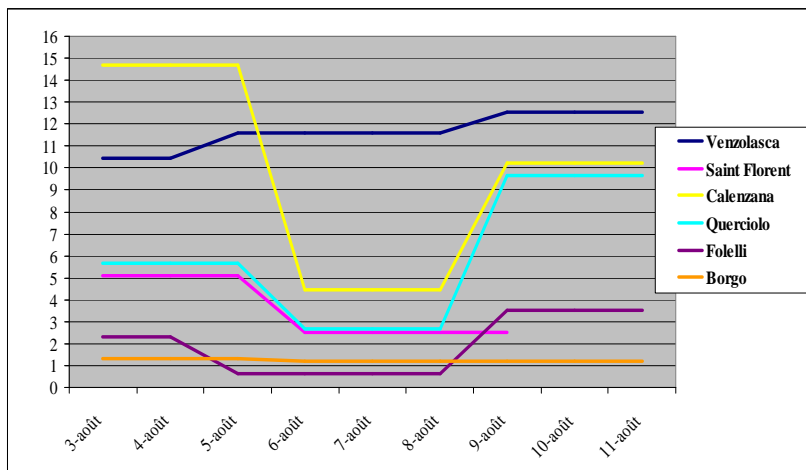
\*Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA 2B.

## MOUCHE DE L'OLIVE – BACTROCERA OLEAE



**Analyse du risque** : sur le graphique ci-contre on peut voir que le vol de la mouche a repris aux alentours du **9 août**, et ce, sur l'ensemble des vergers de référence hormis Borgo où le taux de capture est constant et Saint Florent où le piégeage s'arrête au 9 août.

Le vol est d'intensité plutôt élevée surtout sur les sites de Querciolo, Calenzana et Venzolasca et on observe également beaucoup d'olives piquées ainsi que les premiers trous de sortie de la mouche.










- En début de vol (lorsque les nombre de captures augmente à nouveau) on opérera pour la lutte préventive visant l'insecte ;
- Au pic du vol (le nombre de mouches comptées dans les pièges commence à diminuer) il faudra mettre en œuvre la lutte curative

**Choix de la méthode de lutte** :

### LA METHODE DE LUTTE PREVENTIVE

#### Produits autorisés sur olivier contre la mouche de l'olive

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose	Toxicologie
Deltaméthrine Limité à 3 applications max./campagne	Decis protech	0,083 l/Hi	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
	Split protech*		Phrase de Prudence : E8 Dangereux pour les abeilles Phrase de Risque : 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
	Pearl protech		Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
Lambda-cyhalothrine Limité à 2 applications max./campagne	Karate Xpress	0,025 Kg/Hi	Phrases de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement pour KARATE XPRESS 
	Pool		
	Ninja		
	Hallmark avec Zeon	0,013 L/Hi	Phrases de Risque : R22 Nocif en cas d'ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau Risque de Toxicologie : Xn Nocif 
	Agrotech-lambda-cyhalothrine 100 CS		
	Karaïbe Pro		
	Karate avec technologie Zeon		
	Scimitar		
Zelambda			
Cazeon			
			Phrases de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement 

<b>Spinosad AB</b> Limité à 4 applications max./campagne	Syneïs appât	1,2 L/Ha	Phrase de Risque : R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement	
---	--------------	----------	--	---

\*Commentaires associés à la spécialité "Split protect" : Mention abeilles accordée pour les usages avec moins de 7,5 g de SA à l'hectare Apposer "Ne pas traiter en présence d'abeilles" sur l'étiquette.

**Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.**

**Usage en retrait avec délai de distribution / utilisation – Source = MAP/e-phy 16/03/2011**

Spécialité	Société	Substance	Dose d'emploi	Date référence	Délai d'utilisation
<b>EURO-APPRO I-5</b>	<b>EURO-APPRO</b>	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,030 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					
<b>KARACHOC</b>	<b>TOP S.A.</b>	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,025 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					

### Conseils d'utilisation :

La quantité de produit nécessaire à l'hectare est basée sur le volume de bouillie logiquement nécessaire, en fonction du volume de végétation, pour atteindre la goutte pendante. En pratique on utilisera jusqu'à 1000 l/ha de bouillie dosés selon les doses homologuées (voir tableau ci-dessus).

**Lambda-cyhalothrine** et **Deltaméthrine** sont à utiliser de préférence sur le premier vol de la mouche. **Méthode d'application** : pulvériser à grosses gouttes de 0.1 à 0.2 l de bouillie/arbre sur une bande exposée sud/ouest suivant l'empatement de l'olivier, la bonne dose pour chaque arbre étant lorsqu'on atteint le point de ruissellement (on arrête lorsque des gouttes commencent à tomber de l'arbre). Les traitements doivent être effectués pendant les heures fraîches de la journée. Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

**Spinosad** : pulvériser à grosses gouttes la bouillie dosée à 1.2 l dans 30 litres/Ha (environ 0,2 l de bouillie/arbre).

### LES ARGILES AB

Les argiles peuvent être utilisées sur olivier en tant que "barrière physique / film protecteur" : utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE N° 834/2007. Elles sont en cours d'homologation.

L'application de kaolinite blanche (argile calcinée) forme une pellicule sur le végétal et à la surface des olives et limite l'appétence des parasites. Les arbres prennent une teinte blanchâtre.

Les argiles sont des répulsifs ou des "anti-pontes" : ils ne détruisent pas les populations directement comme les insecticides : la première application (avant les premières pontes) et le renouvellement des traitements doivent être bien positionnés. Il s'agit donc bien de **TRAITEMENTS PREVENTIFS**.

### Observation des dégâts :

Le niveau de captures n'étant pas corrélé avec le degré d'infestation, il est nécessaire de compléter le piégeage par l'observation des traces de piqûres de ponte sur les fruits pour estimer l'activité de l'insecte.

Rappel : le seuil de tolérance de dégâts à la récolte est de 10% d'olives piquées.

Si vous constatez ce phénomène sur votre verger il vaut mieux utiliser un **traitement curatif** qui couvrira les dégâts **du pic de vol de mouches** sous conditions de surveillance des populations dans l'olivieraie. La rémanence du produit est donnée par le fabricant à 21 jours.

La lutte curative ne doit s'appliquer qu'en dernier recours car les produits utilisés sont très pénalisants pour les insectes utiles. Le traitement curatif permet d'éliminer les œufs et les larves de premier stade et deuxième stade, c'est pourquoi il est important de bien positionner le traitement.

**Les producteurs peuvent faire le choix d'un traitement préventif avant l'usage de traitement curatif.**

## LA METHODE DE LUTTE CURATIVE

OLIVIER \* TRAIT. PARTIES AERIENNES \* MOUCHE DE L'OLIVE - Code usage: 12503101

● Usage autorisé    
 ● Usage autorisé provisoirement    
 ■ Lambda cyhalothrine **Limité à 2 applications/an**    
 ■ Diméthoate 400 G/L **Limité à 2 applications/an**    
 ■ Deltaméthrine 15 G/L **Limité à 3 applications/an**    
 ■ Thiaclopride 480 G/L **Limité à 2 applications/an**

Spécialité	Société	Substance active	Dose d'emploi	Date référence	Toxicologie
CALYPSO	BAYER SAS	Thiaclopride 480 G/L	0.025 L/HL	2010 <span style="color: green;">●</span>	Phrase de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R40 Effet cancérogène suspecte : preuves insuffisantes R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement
ALANTO					
<i>Les conditions d'utilisation de ces 2 nouvelles préparations à base de Thiaclopride, compte-tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant un délai avant récolte de 14 jours.</i>					
DANADIM SUPER	CHEMINOVA AGRO FRANCE SA	Diméthoate 400 G/L	0.075 L/HL	2010 <span style="color: green;">●</span>	Phrase de Risque : R10 Inflammable R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement
DANADIM PROGRESS					
ROGOR PLUS					
DIMATE BF 400					
ROGOR PIPC 400	ISAGRO SPA	Diméthoate 400 G/L	0.075 L/HL	2001 <span style="color: green;">●</span>	Phrase de Risque : R10 Inflammable R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R20/21/22 Nocif par inhalation, contact avec la peau et ingestion R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement
<i>Les conditions d'utilisation de ces 4 préparations à base de Diméthoate, compte-tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant un délai avant récolte de 28 jours.</i>					

Source : MAP/e-phy 23/03/11

**Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement**

**ATTENTION : LE DIMETHOATE EST DESORMAIS LIMITE A 2 APPLICATIONS PAR CAMPAGNE ET LE DELAI D'UTILISATION AVANT RECOLTE EST DE 28 JOURS**

**Si vous avez procédé à deux applications de spécialités à base de diméthoate vous devez désormais utiliser un produit à base de thiaclopride.**

**Qu'est-ce que le thiaclopride?**

Le thiaclopride est un insecticide appartenant à la classe chimique des néonicotinoïdes. Il a une action sur le système nerveux des insectes en perturbant la transmission de l'influx nerveux. Ce mode d'action est différent de celui des organophosphorés, des carbamates et des pyréthrinoïdes. Il est doté d'une bonne action par contact et par ingestion. Par son action systémique, il est rapidement absorbé par les feuilles et se trouve bien réparti dans la plante qui pénètre dans les tissus foliaires et forme un réservoir de matière active à l'intérieur des feuilles. CALYPSO présente une bonne persistance d'action, le produit est efficace sur les jeunes larves et montre également une bonne activité sur les œufs des lépidoptères (Source : <http://www.bayer-agri.fr>).

**Quel est l'avantage d'utiliser une autre matière active que le diméthoate ?**

Le fait d'alterner les matières actives permet d'éviter les phénomènes de résistance. En effet, les populations d'insectes peuvent être résistantes à la famille chimique utilisée, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques.

### **Conseils d'utilisation :**

Respecter strictement les précautions d'emploi. Pour les usages autorisés modes d'emploi, doses, restrictions et contre-indications : lire attentivement l'étiquette et la notice d'emploi avant toute utilisation.

Utiliser un équipement de protection adapté.

Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

La pulvérisation est à réaliser sur l'ensemble de la frondaison, la bonne dose pour chaque arbre étant lorsqu'on atteint le point de ruissellement (on arrête lorsque des gouttes commencent à tomber de l'arbre). Les préconisations d'emploi du fabricant doivent être respectées et les traitements effectués pendant les heures fraîches de la journée (très tôt le matin ou tard le soir).

Le traitement curatif à base de diméthoate permet d'éliminer les adultes au moment de la pulvérisation par contact avec le produit et les larves des premiers stades de façon optimale pendant 10 à 14 jours. C'est pourquoi il est important de bien positionner le traitement : on attend que les captures d'adultes augmentent dans les pièges et que les pontes aient débuté (environ 5 jours après le 1<sup>er</sup> piégeage ou impasse si  $T^{\circ} > 32^{\circ}\text{C}$ ).